

Fait à LABEGE , le 20 octobre 2022,

**Objet : Formation aux gestes qui sauvent pour les arbitres régionaux et nationaux**

Mesdames et Messieurs les Présidents de ligue, Mesdames et Messieurs les formateurs d'arbitres, messieurs les présidents de comités nationaux

Un décret sorti au mois de juillet 2021, demande aux fédérations d'inclure dans leur formation d'arbitres, une séquence d'information sur les gestes qui sauvent.

**Décret** : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043648497>

A ce jour, nous ne sommes pas en règle avec la mise en œuvre de ce décret et une telle situation nous mettrait en difficulté aux yeux du ministère des sports qui nous a donné une délégation de pouvoir.

Aussi, à la demande du président de la fédération, en tant que responsable de la commission nationale arbitrage fédérale, je vous demande de prendre en compte ce décret et de bien vouloir dorénavant inclure dans vos formations d'arbitres (toutes disciplines), une séquence « GESTES QUI SAUVENT ».

Les organismes qui dispensent cette formation sont les Pompiers ou la Croix Rouge.

<https://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-gestes-qui-sauvent>

Il convient que chaque président de ligue en tant qu'organe décentralisé de la fédération, après avoir planifié la formation interdisciplinaire des arbitres sur sa région et la remise à niveau des anciens (pour les ligues avec plusieurs disciplines), prenne attache auprès d'un organisme de formation, réserve un créneau, signe une convention ou un contrat et prenne en charge cette dépense.

Le coût est d'environ 150€ à 200€ selon les organismes.

Je vous demande de bien vouloir me faire parvenir les contrats que vous aurez signés afin de pouvoir les fournir au ministère des Sports en cas de contrôle pour vos formations de 2022 mais également pour celles que vous allez organiser en 2023.

Je reviendrai vers vous en fin d'année pour faire le point sur cette transmission de contrat.

Je me permets de vous rappeler que tous les présidents de club, de CD et de ligue ont signé un contrat d'engagement républicain et se sont engagés à le respecter. Cette formation aux gestes qui sauvent rejoint les exigences du contrat républicain.

Je vous remercie pour votre engagement et vous assure de mes sentiments les meilleurs

Babeth PLOMION

Responsable de la commission fédérale Arbitrage